

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION  
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 2**

Régie de l'énergie <i>Départ en audience</i>
DOSSIER: <i>R-3584-2005</i>
PIÈCE NO: <i>B-26</i>
Date: <i>22/02/06</i>



**Engagement 2 :**

Indiquer quelles sont les « mesures plus lourdes » qui ont été mises en place dans le cadre du projet pilote ÉnerGuide, volet spécifique pour ménages à budgets modestes;

Mentionner la date de dépôt du bilan final de l'Agence en efficacité énergétique concernant la phase de rodage du projet pilote ÉnerGuide volet spécifique pour ménages à budgets modestes (demandé par OC)

**Réponse à l'engagement 2 :**

Voici la réponse fournie par les responsables de ce projet pilote à l'Agence de l'efficacité énergétique (AEE) à cet engagement 2 du Distributeur.

« À partir de l'analyse des 19 dossiers pour lesquels nous avons reçu des soumissions et dont les travaux sont en cours, voici la fréquence des mesures recommandées et acceptées par l'Agence de l'efficacité énergétique et pour lesquelles une subvention a été accordée.

- |                                                                                                                |                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| 1. Isoler l'entretoit et le comble (grenier) :                                                                 | 12 fois sur 19 |
| 2. Sceller et isoler la solive de rive (jonction entre le mur de fondation et le premier plancher) :           | 10 fois sur 19 |
| 3. Isoler la fondation (avec uréthane ou panneau rigide):                                                      | 9 sur 19       |
| 4. Rendre étanches les conduits traversants murs extérieurs:                                                   | 5 sur 19       |
| 5. Réaliser trappe d'accès étanche:                                                                            | 5 sur 19       |
| 6. Autres mesures de scellement (léger), prise de courant, contour des portes et fenêtres, bas du mur, divers: | 15 sur 19      |

De façon générale, on constate que les mesures de scellement reviennent le plus souvent et que celles-ci sont relativement rentables puisqu'elles sont retenues à plus de 80 % pour des économies moyennes générées de 165 \$.

La deuxième catégorie de mesures ayant la fréquence la plus élevée est celle touchant le toit pour une économie moyenne de 193 \$.

Les mesures ayant trait à l'isolation des fondations suivent de près et génèrent les économies les plus importantes (293 \$). Elles sont généralement plus dispendieuses à réaliser.

Les mesures les moins fréquentes sont celles touchant le remplacement des portes et fenêtres. En plus d'être dispendieuses, elles génèrent habituellement peu d'économies. »

En ce qui concerne la date de dépôt du bilan final de la phase de rodage du projet pilote ÉnerGuide volet spécifique pour ménages à budgets modestes, les responsables à l'AEÉ ont réitéré qu'ils déposeraient, tel que convenu, ce bilan final au Distributeur le 31 mars 2006.